



CIVAM AD 72

RAPPORT ANNUEL

2022



CIVAM AD 72

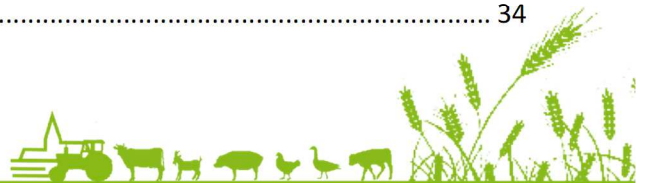
La Maison des Paysans
16 avenue Georges Auric 72000 Le Mans

Tél : 02.43.14.23.07 - Mail : civamad72@civam.org - www.civamad72.org

SOMMAIRE

Agriculture durable	4
Accompagner	4
Sensibiliser	5
Rechercher, innover.....	6
Vulgariser	12
Energies renouvelables.....	13
Sensibilisation et information	13
Conseil aux porteurs de projet.....	15
Contrat territorial de développement des Energies Renouvelables thermiques (COTER) et autres dynamiques d'animation territoriale.....	20
Coordination et formation	21
Communication, vie associative et reseaux.....	23
Communication.....	23
Vie associative.....	24
Nos réseaux.....	24
Répartition du temps de travail par activité.....	27
Rapport financier.....	28
Compte de résultat 2022	28
Bilan 2022	30
Budget prévisionnel 2023	32
Prévisionnel d'activités 2023.....	33
Rapport moral	34

... des campagnes vivantes



CIVAM AD 72 - pour une Agriculture Durable

Association Loi 1901 affiliée à la Fédération Nationale des CIVAM - Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural

SIRET : n°419 557 483 00031 - Organisme de formation : n° 52 72 00778 72 - DRTEFP Pays de la Loire

ACCOMPAGNER

Depuis plus de 30 ans, le CIVAM AD 72 inscrit ses actions dans un processus d'accompagnement des exploitations vers une agriculture plus durable limitant les achats d'intrants, à travers la construction de systèmes de production capables de concilier performances économiques et environnementales. C'est une recherche perpétuelle qui s'appuie sur les observations et les échanges entre les agriculteurs participant chaque année à nos formations et journées d'échange. En 2022, plusieurs thématiques ont été travaillées en collectif, lors de formations techniques complétées par des temps d'échanges, avec ou sans intervenant extérieur, afin de répondre aux attentes et besoins de chacun :

- **Mettre en place son système herbager** : 4 journées de formation pour mettre en place ou améliorer son système pâturant, complétées de 2 temps en individuel sur les fermes. Les apports théoriques sont complétés par les retours d'expérience de 2 paysans-formateurs.
- **Réaliser soi-même son plan de fumure** : 1 journée de formation a permis aux participants de bien comprendre la réglementation en vigueur et, à l'aide du logiciel FertiAdage, de rédiger leurs réalisés et prévisionnels de plans de fumure.
- **Analyser ses résultats économiques en élevage laitier** : 2 journées de formations pour s'approprier ses données technico-économiques, et identifier ses marges d'amélioration selon ses pratiques et ses objectifs.
- **Comprendre le fonctionnement du sol pour améliorer ses pratiques** : Cette formation de 3 jours en partenariat avec le CIVAM bio 53 a permis aux agriculteurs de mieux observer et analyser le fonctionnement de leurs sols et d'améliorer leur gestion de fertilisation et du travail du sol.
- **L'alimentation minérale et vitaminée des bovins en système herbager** : 1 journée d'échanges avec apports théoriques pour comprendre le rôle des minéraux et vitamines et questionner ses pratiques afin de conduire un troupeau en bonne santé.
- **Conduire son pâturage tournant tout au long de l'année** : 5 tours de prairies, dont 1 dédié aux éleveurs de bovins allaitants, ont permis aux participants d'échanger sur la gestion du pâturage et des prairies à différentes étapes clés, afin de conduire au mieux leur système.
- **Visite de la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (49)** : des adhérents du CIVAM ont assisté à la présentation des essais de la ferme expérimentale.
- **Visite du GAEC Le Trouençon (35)** : des adhérents ont assisté à une présentation des essais de la ferme expérimentale de Trévarez (29) sur le croisement 3 voies en élevage laitier et système herbager, s'appuyant également sur les pratiques de la ferme hôte.
- **Visite du GAEC de l'Épervier (53)** : des éleveuses sarthoises y ont rejoint un groupe du Maine-et-Loire, afin d'échanger sur l'élevage des veaux sous vaches nourrices.

Ce sont au total 111 participants (éleveurs, porteurs de projets, salariés agricoles ...) qui ont participé à 22 journées de formation et d'échange.



SENSIBILISER

En 2022, le CIVAM AD 72 a réalisé :

- Le 30/06 : **1 journée d'interconnaissance à destination des acteurs de l'eau et de l'agriculture du territoire**, chez André-Pierre GUITTET à Tuffé-Val-de-la-Chéronne. Afin de renforcer la dynamique territoriale autour des systèmes agricoles vecteurs d'amélioration de la qualité de l'eau, nous avons présenté les actions, outils et méthodes du CIVAM. Les participants (élus, techniciens, animateurs ...) ont pu visiter la ferme d'André-Pierre GUITTET, éleveur laitier en système herbager et en phase de transmission de son exploitation. En fin de journée un atelier a permis d'évoquer les possibilités de partenariat.
- Le 22/09 : **1 ferme ouverte à destination des étudiants de filières agricoles**, à l'EARL SOLENVIE à Teloché, sur le thème de l'eau. Quatre ateliers étaient proposés : un bilan de l'état quantitatif et qualitatif de l'eau à différentes échelles et des causes de dégradation, le retour d'expérience de l'agriculteur hôte sur ses pratiques pour préserver la qualité de l'eau, un jeu de rôles simulant les échanges entre les différents acteurs de l'eau animé par le Syndicat du Bassin de la Sarthe, et une présentation de l'outil Mission Ecophyt'eau, présentant le système de culture de l'exploitation et permettant de coconstruire collectivement des leviers d'amélioration. 8 classes, de la première au BPREA, de 4 établissements sarthois, ont participé, soit un peu plus de 180 personnes.
- Le 11/10 : **1 ferme ouverte à destination des agriculteurs, techniciens, conseillers ...**, à l'EARL CHEDET à Avoise sur le thème « Semences Paysannes et Autonomie ». Le groupe maïs population du CIVAM AD 72 a pu présenter son travail. S'en sont suivi une présentation de Cyril Firmat, chercheur à l'INRAE sur la sélection paysanne des semences, une intervention du Réseau Semences Paysannes sur la réglementation et une démonstration de faucheuse andaineuse pour récolter des semences de luzerne, en partenariat avec l'UD CUMA PDL. Cet événement a réuni près de 50 participants agriculteurs, techniciens, enseignants et étudiants en lycée agricole.
- Le 08/11 : **1 demi-journée technique sur l'engraissement des bovins à l'herbe**, à la ferme Ruel le tandem à Ballon-Saint-Mars. Une vingtaine de participants ont pu découvrir les témoignages de 2 éleveurs engraisant leurs bovins à l'herbe, les essais de la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou sur cette thématique, ainsi que des résultats d'étude sur la qualité des viandes produites à base d'herbe. La diversité des systèmes et des objectifs au sein des participants a permis de nombreux échanges.
- **7 interventions auprès des étudiants des filières agricoles :**

<i>Thème</i>	<i>Durée</i>	<i>Public</i>	<i>Nombre de participants</i>
La durabilité des exploitations agricoles	1 jour	Terminales CGEA, MFR Bernay	26
Les espèces prairiales	0.5 jour	1ères CGEA, MFR Bernay	22
Les systèmes herbagers économes	1 jour	Terminales CGEA, MFR Bernay	26
		BPREA, CFPPA La Germinièrre	8
Le pâturage tournant	0.5 jour	2 nd e CGEA, Lycée La Germinièrre	30
Les systèmes de cultures économes	0.5 jour	Terminales CGEA, Lycée La Germinièrre	30
		Terminales CGEA, MFR Bernay	26

TOTAL

5 jours d'intervention et 168 participants





Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

GIEE : SANTE ANIMALE ET EFFICACITE ECONOMIQUE DES TROUPEAUX LAITIERS GRACE A UNE APPROCHE MULTIFACTRIELLE

CONTEXTE

Plusieurs éleveurs travaillant déjà à la mise en place et à la conduite de systèmes herbagers, se sont intéressés à différentes pratiques sanitaires liées à l'alimentation (médecines alternatives, gestion du parasitisme, méthode Obsalim ...). Ces techniques sont complémentaires aux systèmes herbagers car elles permettent de gérer la santé de son troupeau et participent à l'autonomie de l'exploitation, et à la réduction des charges.

OBJECTIFS

Ces éleveurs vont donc consolider et sécuriser leur système grâce à une dynamique collective autour des problématiques de santé animale et d'efficacité économique via le GIEE « Santé animale et efficacité économique des troupeaux bovins laitiers grâce à une approche multifactorielle ».

Les éleveurs se forment et/ou se perfectionnent à des techniques liées à la santé animale au travers de formations avec intervenants extérieurs experts (Obsalim, médecines alternatives...) et de journées d'échanges entre éleveurs (analyse en collectif de résultats de coproscopies, observations des troupeaux, analyse des frais d'élevage...). Ces actions permettront aux exploitants de raisonner les pratiques d'élevage selon une approche globale, avec l'œil extérieur du groupe, et surtout de limiter le recours aux traitements allopathiques (et notamment anti-parasitaires) coûteux et néfastes pour l'environnement.

Conjointement à ce travail, les éleveurs continuent de gérer la conduite de leur système de production basé sur le pâturage avec là aussi des formations et des journées d'échanges. Ce second volet est consolidé par l'analyse annuelle des données technico-économiques des exploitations.

ACTONS 2022

Les membres du GIEE participent aux temps d'échanges sur le pâturage, afin de valoriser et partager les savoir-faire et expérience. Ils ont également participé à la visite de l'exploitation mayennaise sur la thématique des vaches nourrices.

Le groupe s'est réuni sur 2 journées pour travailler ensemble sur les données technico-économiques de chacun. Au préalable, les données techniques et comptables de chaque ferme ont été traitées grâce à l'outil de l'observatoire technico-économique de Réseau CIVAM, lors de temps en individuel avec les éleveurs-euses. Ces données peuvent ensuite être comparées au sein du groupe et avec des référentiels du réseau. En 2022, nous avons ainsi pu étudier l'évolution des moyens de productions, des charges opérationnelles, des charges de structures, des produits et soldes intermédiaires de gestion des 3 derniers exercices comptables. Le groupe a également travaillé sur des calculs de prix d'équilibre.

2 interventions auprès des scolaires ont eu lieu en partie sur une ferme d'un membre du GIEE. Il a ainsi pu leur transmettre les intérêts économiques, sociaux et environnementaux du système herbager qu'il a mis en place, et comment il gère le pâturage tournant et la santé de ses vaches laitières.

Parallèlement à l'animation du groupe, l'animatrice du CIVAM AD 72, participe à des groupes de travail et d'échange avec d'autres animateurs du réseau, sur l'accompagnement en santé animale et l'analyse des données technico-économiques des fermes.



CLIMAVEG : TRANSITION ET DURABILITE DES SYSTEMES DE PRODUCTION VEGETALE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CONTEXTE

Le CIVAM AD 72 participe à 2 sous-projets :

➤ **Développer une sélection de semences adaptées à chaque exploitation**

La majorité des semences commerciales sont produites en culture pure et en conditions peu limitantes. Or, dans les exploitations, les semences sont cultivées en conditions limitantes. De plus, les critères de sélection choisis par les semenciers ne sont pas forcément ceux des éleveurs. Lors d'enquêtes et de recherches dans la littérature, des chercheurs ont noté que l'objectif affiché par les semenciers et la recherche génétique était celui de la maximisation du rendement alors que les agriculteurs évoquaient quant à eux un objectif de sécurisation du rendement, une volonté d'éviter les accidents (rendements très faibles) ou une meilleure durabilité des espèces pérennes.

➤ **Penser la place de l'arbre comme ressource complémentaire de litière et de fourrage**

La place de l'arbre dans les exploitations est un levier majeur en termes de résilience face au changement climatique et d'atténuation, du fait du potentiel de stockage important qu'il représente. De plus, l'arbre remplit d'autres fonctionnalités agroécologiques vis-à-vis des sols, de la biodiversité et du cycle de l'eau (lutte contre érosion, filtration, limitation de l'évapotranspiration...). Les élevages cherchant à maximiser le pâturage sont particulièrement attentifs à leurs haies qui fournissent abris aux animaux et des séparations naturelles de certains paddocks.

Les agriculteurs ayant testé l'utilisation de bois plaquette comme litière pour les élevages bovins lait ou allaitants font remonter des questions d'ordre technico-économique (gains de charges, confort et organisation du travail, bien-être animal). Les travaux menés dans des projets antérieurs ne répondant que partiellement et étant menés dans des régions valorisant des essences parfois différentes (résineux principalement). D'autre part, au plan agronomique les effets moyen terme sur les sols restent assez peu documentés.

Concernant la possibilité d'utiliser l'arbre comme source de fourrage, en particulier en période sèche lorsque l'herbe vient à manquer, les travaux, menés notamment par l'INRAE à Lusignan, ont exploré la question de la valeur alimentaire de plusieurs essences. Néanmoins l'exploitation de ces ressources à l'échelle d'une ferme pose des questions pratiques de mise en œuvre.

OBJECTIFS

➤ **Développer une sélection de semences adaptées à chaque exploitation**

Proposer des méthodes et outils pour développer des semences de maïs plus adaptées au contexte pédoclimatique, aux stratégies et aux pratiques culturales de chaque exploitation et aux aléas climatiques. Les expérimentations seront menées par des collectifs d'agriculteurs travaillant sur de l'amélioration évolutive et elles seront coconstruites entre agriculteurs·trices, animateurs·trices et chercheur·euse·s de l'INRAE puis testées pour concourir à une capitalisation des expériences et à des livrables permettant de faciliter l'appropriation des techniques par les agriculteurs souhaitant les adopter.

➤ **Penser la place de l'arbre comme ressource complémentaire de litière et de fourrage**

Ce sous-projet vise à répondre aux questions suivantes :

- Dans un contexte de tensions grandissantes des systèmes fourragers liées au climat, comment conforter et renforcer la place de l'arbre dans les exploitations herbagères pour maintenir et

développer l'autonomie fourragère et en litière, tout en remplissant d'autres fonctionnalités agroécologiques (érosion, filtration, abri...)?

- Comment conforter des trajectoires vers des systèmes comportant plus de prairies de longue durée en apportant des solutions complémentaires à la production de céréales pour la paille, via l'utilisation de plaquette de bois en litière ?
- Comment exploiter des essences adaptées, les entretenir, les planter dans un objectif de production de fourrage complémentaire ?
- Quelles performances technico-économiques (gains de charges, confort et organisation du travail, bien-être animal) de ces pratiques ?

ACTONS 2022

➤ **Développer une sélection de semences adaptées à chaque exploitation**

4 journées ou ½ journées d'échanges ont été organisées tout au long de l'année pour :

- Conforter le groupe d'agriculteurs autour de la culture du maïs population et présenter le maïs population à d'autres agriculteurs intéressés
- Echanger sur les pratiques de chacun en termes de choix de variété, d'itinéraire technique, de sélection, de stockage... et partager sur les expérimentations faites sur les fermes.
- Permettre les échanges de semences dans le cadre d'une convention d'expérimentation liée au projet.
- Se questionner sur l'autonomie en semences au-delà du maïs et amorcer une réflexion autour d'une organisation collective pour être plus autonome en semences à l'échelle locale voire régionale.

Le groupe a également échangé avec le Réseau Semences Paysannes et Agrobio Périgord sur le maïs population. L'idée est de créer plus de lien inter-réseaux pour partager les avancées de chacun sur des problématiques communes.

Plusieurs comités techniques régionaux ont été réalisés, afin de coordonner le projet et de créer des actions communes aux différents CIVAM impliqués, pour l'année 2023.

➤ **Penser la place de l'arbre comme ressource complémentaire de fourrage**

Une formation a eu lieu en avril sur la thématique de la taille des arbres en trogne. 3 journées techniques régionales ont permis de réunir les éleveurs intéressés autour de plusieurs thématiques : la rame au sol, le pâturage direct des ligneux... et de réfléchir aux actions à mener pour la suite du projet. Une grille de suivi a été élaborée afin de suivre les pratiques de pâturage direct des ligneux par les animaux. Elle sera testée en Sarthe courant 2023. Plusieurs comités techniques régionaux ont été réalisés afin de coordonner le projet et de créer des actions communes aux différents CIVAM impliqués pour l'année 2023.

➤ **Penser la place de l'arbre comme ressource complémentaire de litière**

Les éleveurs participants aux projets se sont réunis en mars 2022 afin d'échanger sur l'usage de bois déchiqueté en litière animale durant l'hiver 2021-2022. Ce temps a permis de faire remonter des aspects positifs (confort des animaux, efficacité de la litière, ...) mais aussi des points à travailler tel que le matériel utilisable pour la mise en place de la litière en fonction de l'agencement des bâtiments. Plusieurs comités techniques régionaux ont eu lieu durant l'année afin d'analyser les premiers résultats de suivi et de programmer la seconde période d'enregistrements des pratiques et des résultats sur l'hiver 2022-2023. 3 éleveurs en Sarthe ont débuté cette nouvelle phase de suivi.

2022 a également permis la réalisation d'analyse d'effluents d'élevages à base de bois déchiqueté, qui seront traités avec l'ensemble des résultats du projet. Les animateurs et éleveurs engagés ont également débuté une étude sur le coût de production du bois déchiqueté afin de le comparer aux autres sources de litières (céréales à paille notamment).



ACCORDAE : ACCOMPAGNEMENT CONCERTÉ POUR REDUIRE LES DIFFICULTES PAR UNE AGRICULTURE AUTONOME ET ÉCONOME

CONTEXTE :

Le projet ACCORDAE est un projet national coordonné par Réseau CIVAM et Solidarité Paysan National. Solidarité Paysans (SP) accompagne des agriculteurs-rices fragilisés-es et publie "L'agroécologie, levier de redressement des exploitations fragilisées" basé sur l'étude de 40 situations. Les Civam accompagnent des personnes et groupes vers une agriculture économe et autonome. De plus, certaines expériences locales comme le projet RADITS en Sarthe, ont permis de démontrer la richesse d'un accompagnement concerté entre SP et CIVAM.

OBJECTIFS

En croisant les méthodes et cultures de nos 2 réseaux d'éducation populaire, nous voulons étudier dans quelle mesure et comment il est possible d'accompagner des agriculteur-rices fragilisés-es vers une agriculture à bas niveaux d'intrants.

ACTONS 2022

En 2022, 2 séminaires nationaux et 2 séminaires en visio ont permis de travailler la question d'accompagnement commun sous différents aspects. L'équipe de recherche du projet a apporté des éléments et outils sur les méthodes d'accompagnement (prendre en compte les mécanismes de déni, entretien d'explicitation...). De nombreuses situations ont été débriefées et coconstruites en collectif.

Les équipes locales CIVAM et SP 72 se sont réunies le 16 septembre pour faire un point sur les accompagnements en cours et les suites à donner. 4 accompagnements sont en cours depuis 2021. La temporalité des accompagnements et le manque de financement du temps en rendez-vous individuels du côté CIVAM fait qu'il y a eu moins de temps individuels en 2022. Une des personnes accompagnées a suivi la formation pâturage cette année. Un rendez-vous est prévu début janvier avec une animatrice CIVAM, une salariée et un bénévole SP chez un accompagné dont le redressement judiciaire a été validé en fin d'année. Une visio avec l'équipe recherche du projet, le CIVAM et SP 72, sur une action plus spécifique du projet visant à rétablir la santé des personnes accompagnées, a eu lieu en décembre 2022.



CONTEXTE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Pays Vallée de la Sarthe ambitionne entre autres « d’engager une démarche concertée (PAAT) avec l’ensemble des acteurs de l’agriculture et de l’alimentation du territoire. » A travers ce PAAT, le Pays Vallée de la Sarthe, qui regroupe 3 Communautés de communes et compte 79 000 habitants souhaite engager une transition vers plus de résilience alimentaire et réduire sa dépendance aux énergies fossiles. Fort d’une agriculture puissante et intégrée mais aussi d’initiatives en circuits courts qui se multiplient, le Pays souhaite à la fois développer des productions et des filières territoriales manquantes (fruits, légumes, ateliers de transformations, etc.), renforcer les circuits de distribution existants (marchés de producteurs, commerces de proximité, etc.) et porter des actions innovantes, notamment en matière d’installation, de pratiques agricoles (marché carbone, etc.) ou d’approvisionnement de la restauration collective (nouveaux outils logistiques, commandes groupées, etc.). Avec l’appui de ses partenaires techniques : la Chambre d’Agriculture 72, le GAB 72 (reconnu sur l’accompagnement de la restauration collective dans l’atteinte des objectifs de la loi EGALIM), le CIVAM AD 72 (référent sur les groupes d’agriculteurs engagés vers des pratiques plus autonomes, économes et solidaires) et Ludovic MAMDY (formateur en résilience alimentaire), le Pays a donc engagé un premier travail de diagnostic partagé, lae co-construction d’un programme d’actions ambitieux. Le projet a débuté en 2021 et devait initialement se terminer en 2023. Cependant, suite à l’obtention un financement supplémentaire « renforcement de la dynamique du PAAT », il sera prolongé jusqu’à 2024.

OBJECTIFS

1. Reterritorialiser l’alimentation à l’échelle du Pays de la Vallée de la Sarthe à la fois en agissant auprès des filières longues intégrées (avec le levier de la restauration collective, scolaire et d’entreprise) et auprès des filières courtes (en intégrant les enjeux liés au maintien des commerces de proximité et des marchés de producteurs)
2. Créer des filières territoriales nouvelles, incluant des outils de production, de transformation et de distribution (par exemple : production maraîchère, légumeries et conserveries, plateformes logistiques, etc.)
3. Expérimenter en portant des actions innovantes, par exemple en matière de politique foncière (régie municipale agricole, acquisition foncière, etc.), de création d’outils de transformation, d’initiation de marchés publics groupées, de Marchés d’Intérêt Local (MIL), d’outils de commande et vente en ligne, etc.
4. Participer à la sensibilisation des acteurs locaux et du grand public aux enjeux climatiques, de résilience et de sécurité alimentaire

ACTIONS 2022

Le CIVAM AD 72 a organisé 4 journées ou ½ journées techniques ouvertes à destination des agriculteurs, sur les thématiques de la gestion de l’herbe, des semences, de l’autonomie en fourrages ou encore sur les cultures économes en intrants, sur le territoire du Pays Vallée de la Sarthe. Le CIVAM AD 72 a participé aux comités techniques, comités de pilotage et évènements organisés dans le cadre du projet, et a effectué un recensement des agriculteurs du territoire afin de pouvoir toucher un plus large public agricole dans ses actions futures.

CONTEXTE

Le Pays du Mans est engagé dans un PCAET et un Contrat Territorial Eau (CTE) dont une action concerne une étude interCTE de faisabilité sur un fond carbone. Il est également engagé dans la révision de son SCoT et notamment un travail sur la Trame Verte et Bleue (TVB) et la biodiversité à travers le dispositif « Territoire Engagé pour la Nature ». Le territoire est touché par les changements climatiques (inondations, étiages) d'où une nécessaire adaptation des pratiques. Il existe un enjeu également important de pérennisation et valorisation de la biodiversité.

Un réseau d'agriculteurs est déjà mobilisé sur le territoire et disposent d'un linéaire de haies, une filière de valorisation a été mise en place. Cependant la gestion et la valorisation du bois bocager doit être améliorée pour garantir une gestion durable des haies, un accompagnement technique et financier s'avère donc nécessaire.

Concernant la filière de valorisation, la traçabilité est à améliorer car les chaufferies bois exigent de plus en plus de connaître l'origine précise du bois, avec une certification type « Label Haie » cela peut s'avérer bien plus efficace. Mais la mise en place d'une démarche collective sur le territoire nécessite un accompagnement extérieur.

Ces démarches seront bénéfiques pour répondre aux enjeux du changement climatique qui concernent toute la population et non pas seulement les agriculteurs. Leur contribution peut (voire doit...) être soutenue par le secteur économique du territoire via les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) notamment !

Par ailleurs le Conseil de développement du Pays du Mans a été associé pour l'élaboration du PCAET du territoire et plusieurs entreprises sont d'ores et déjà identifiées comme volontaire pour participer au financement d'activités agricoles favorables à la transition énergétique !

C'est dans ce cadre, qu'une convention de partenariat a été mise en place entre le Syndicat Mixte du Pays du Mans, l'Union des CUMA Pays de la Loire - Section Sarthe (Union CUMA 72) et le CIVAM AD 72. L'objectif est de définir un cadre pour la mise en œuvre de démarche type PSE autour de la gestion durable des haies.

OBJECTIFS

- Mobilisation des agriculteurs pour développer la multifonctionnalité des haies,
- Réalisation des Plans de Gestion Durable des Haies sur les exploitations identifiées (CIVAM AD 72)
- Co-construction d'un dispositif PSE Haies expérimental (Union CUMA 72)

ACTONS 2022

En 2022, une salariée du CIVAM AD 72 a suivi la formation à l'outil « Plan de Gestion Durable des Haies » (PGDH), conçu par l'Association Française de l'Arbre Champêtre (AFAC).

Au total, 11 PGDH ont été réalisées chez 10 agriculteur.trices et 1 tiers-lieu.

Suite à un changement de salarié et à une date de formation tardive, le CIVAM AD 72 a fait appel à Mayenne Bois Energie pour 7 des 11 PGDH à réaliser en 2022. Cela a permis à la salariée de se former avec Mayenne Bois Energie, expérimenté dans la réalisation de PGDH et l'animation de groupe Label Haie. Le CIVAM AD 72 a réalisé 4 PGDH.

Le groupe s'est réunis à plusieurs occasions :

- Réunion de co-construction du dispositif PSE et d'avancement des PGDH : 24/02/2022 avec le CIVAM AD 72 et l'Union des CUMA

- Réunion de co-construction du dispositif PSE – finalisation du dispositif : 04/10/2022
- Présentation du Label Haie lors d'une formation « Gestion durable des haies sur ma ferme » organisée et animée par le CIVAM AD 72 avec l'intervention de Mayenne Bois Energie. Cette journée faisait suite à la demande du groupe d'avoir une présentation du Label Haie en détails et d'avoir un retour d'expérience d'un groupe Label Haie. Initialement prévu en avril 2022, cette journée a dû être reportée : 22/11/2022

Le CIVAM AD 72 a finalisé la rédaction du rapport, coconstruit avec les agriculteur.trices et l'UD CUMA, détaillant l'avancement du groupe sur le dispositif PSE à mettre en place.

Une présentation des PGDH, de leur contenu et de leur intérêt et un retour d'expérience de la co-construction du PSE a été faite lors de la 6^{ème} journée de l'eau organisée par le Syndicat de Bassin de la Sarthe. Cette journée sur le thème de la haie était initialement prévue le 15 décembre 2022 et a eu lieu le 25 janvier 2023 à Nogent le Bernard.



VULGARISER

En 2022, le CIVAM AD 72 a contribué à l'élaboration et à la diffusion de supports de vulgarisation :

- **L'observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers du Réseau CIVAM : « Les bonnes énergies des systèmes pâturant »**, plaquette réalisée par Réseau CIVAM, en partenariat avec les CIVAM du Grand-Ouest. Disponible en ligne (www.civam.org),
- **Synthèse de l'observatoire technico-économique des exploitations du Réseau CIVAM Pays de la Loire**, plaquette et infographie réalisées par la FR CIVAM Pays de la Loire en partenariat avec les CIVAM des Pays de la Loire. Disponible en ligne (www.civam-paysdelaloire.org).

Le CIVAM AD 72 a élaboré et diffusé :

- **4 fiches Mémos : Mettre en place son système herbager**, dans le cadre de la formation « Mettre en place son système herbager »,
 - **1 livret sur les repères, trucs et astuces de la récolte des fourrages en système herbager**, compilation des savoirs et expériences des éleveurs.
 - **3 panneaux de présentation des missions et méthodes d'accompagnement du CIVAM AD 72**
 - **Le Livret « Les fermes CIVAM plus autonomes et économes »** a été mis à jour,
- Ces ressources sont disponibles sur notre site internet (www.civamad72.org) ou sur demande.

ENERGIES RENOUVELABLES

Toutes les actions sont menées en partenariat avec l'Union des CUMA 72, avec qui le CIVAM AD 72 partage la mission Relais Energies Renouvelables en Sarthe, ainsi que les conventions avec l'ADEME et la Région Pays de la Loire.

SENSIBILISATION ET INFORMATION

Plusieurs actions de sensibilisation/communication ont été mises en place sur l'année 2022.

➤ **Présentation du dispositif COTER du Fonds Chaleur**

Le dispositif COTER du fonds chaleur a été présenté à différentes occasions :

- Ferme ouverte à destination des élus à Saint Corneille (21/12/2022)
- Webinaire de présentation du COTER auprès d'élus (29/09/2022), organisée par le CD 72. Le CIVAM AD 72 et l'ATESART était intervenant. Environ 10 élus étaient présents.
- Conférence « Restauration du patrimoine et rénovation énergétique » en Pays Vallée du Loir (29/11/2022), organisée par le PETR Pays Vallée du Loir, également reconnu Pays d'art et d'histoire. Cela a pris la forme d'une matinée d'information à destination des élus sur le thème de la restauration du patrimoine et de la rénovation énergétique, et du diagnostic au financement des travaux. Le CIVAM AD 72 était intervenant pour présenter le COTER et échanger avec les élus lors du buffet déjeunatoire qui a suivi. Environ 50 élus étaient présents. Ouest France a publié un article le 05/12/2022 (« Sud Sarthe. Les élus communautaires cherchent à valoriser le patrimoine. »)



➤ **Visite d'installations**

○ **Cycle de visites d'installations chaleur renouvelable**

A l'initiative de l'ATESART, un cycle de visites d'installations chaleur renouvelable a eu lieu en début d'année 2022. Le public visé pour ces journées regroupait les porteurs de projet identifiés qu'ils soient collectivités ou entreprises. Le cycle a volontairement été organisé pour mettre en avant la géothermie.

Lors de cette journée, ont été présentés :

- Le COTER et son animation
- L'accompagnement proposé aux porteurs de projet
- Le déroulé type d'un accompagnement avec les différentes phases
- Visite de l'installation

Date	Projet	Lieu	Energies	Présence du CIVAM AD 72
09/03	Ecole maternelle	Moulins-le-Carbonnel	Géothermie sur sondes	Non
	Mairie	Gesnes-le-Gandelin	Géothermie sur sondes	Non
24/03	Salle Tribondeau	La Chapelle-d'Aligné	Géothermie sur sondes	Non
31/03	Ecole de musique	Saint-Calais	Géothermie sur sondes	Oui
16/03	Réseau de chaleur communal (inauguration)	Pruillé-l'Eguillé	Bois granulé	Oui
16/05	Réseau de chaleur	Le Grand Lucé	Bois déchiqueté	Oui

○ **Visite de chaufferie bois déchiqueté**



Date de journée : 23/06 à Rouez en Champagne

Organisation d'une visite de la chaufferie bois déchiqueté de la Fondation Le Grou à Rouez en Champagne pour les élus d'Auvers le Hamon et d'autres porteurs de projets identifiés. La visite a réuni 7 participants, représentant 3 projets en cours ou à l'étude. Cette visite a été organisée suite à la demande de plusieurs élus.



➤ **Prospection**

Un **suivi des articles de presse** parus sur le département et ayant un rapport avec les énergies renouvelables thermiques, mis en place en 2020, a été poursuivi. L'objectif est double :

- identifier des projets potentiels pour les contacter et leur proposer un accompagnement
- identifier des installations qu'il pourrait être opportun de faire visiter à des porteurs de projet.

➤ **Articles dans la Lettre du CIVAM AD 72**

Le CIVAM AD 72 a diffusé les dates des visites des installations dans la rubrique actualités de la Lettre du CIVAM AD 72 de mai 2022. Ces lettres sont diffusées à 250 personnes, auprès des agriculteurs adhérents et contacts ainsi que des partenaires du CIVAM.

➤ **Outils de communication (plaquette de présentation COTER 2)**

La plaquette de présentation du COTER 2 (2021-2024), réalisée en 2020 avec la participation du CIVAM AD 72, est distribuée lors des 1^{ers} rendez-vous avec les porteurs de projets.

CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJET

Lorsqu'un porteur de projet sollicite le Relais EnR, l'une des premières étapes consiste à réaliser une **note d'opportunité** (étude de pré-faisabilité) sur le projet. Ce travail va permettre aux porteurs de projet de faire leur choix d'équipement en apportant des réponses aux points suivants :

- Les besoins de chaleur
- Localisation des équipements
- Puissance de l'installation ou surface de panneaux solaires nécessaire
- La consommation annuelle
- Évaluation du gisement local disponible
- Les technologies existantes
- Un comparatif économique du projet par rapport aux énergies fossiles.

L'étude de faisabilité, réalisée par un bureau d'étude qualifié, n'est pas systématique mais fortement recommandée, notamment pour les projets conséquents. Réalisée après une note d'opportunité, il s'agit d'une étude plus détaillée qui permet d'affiner les premiers éléments de la note d'opportunité et de dimensionner l'installation. Le chargé de mission EnR accompagne les porteurs de projet dans la rédaction du cahier des charges de consultation des bureaux d'étude, dans le choix de ces derniers et dans le suivi de l'étude en général et particulièrement son résultat final.

En 2022, plusieurs projets ont été accompagnés avec rédaction d'une note d'opportunité ou premier rendez-vous pour collecte des données nécessaires à la mise en œuvre de cette étude.

➤ Projets accompagnés par une note d'opportunité et/ou par un suivi de l'étude de faisabilité en 2022

Porteur de projet	Projet	Lieu	Energies étudiées	1 ^{er} RDV	Rendu NO	Remarques
EHPAD Le Prieuré	EHPAD	PONTVALLAIN	Bois ou Géothermie ou Solaire thermique	17/03/2022	24/10/2022	
Commune	Le Relai de la Forêt	FLEE	B. granulé	06/05/2022	31/08/2022	NO rédigée par CD72, restituée en binôme CD72/CIVAM AD 72
Commune	École publique Maurice Cantin + logements communaux	AUVERS LE HAMON	B. déchiqueté	24/03/2022	28/07/2022	NO bois granulés rendue en 2021
Commune	Ecole + Ancien logement	CHAHAINES	B. granulé	24/03/2022	06/05/2022	
EHPAD Marie Louise Bodin	EHPAD Marie Louise Bodin (public)	LE GRAND LUCE	B. déchiqueté ou solaire thermique	En 2020 (avant COVID)	01/04/2022	NO rédigée par l'animateur Union Cuma 72, non restituée à cause du COVID, mise à jour et restituée par le CIVAM AD 72 car même porteuse de projet que EHPAD Crapez
Commune	Mairie + logement	BEAUMONT PIED DE BOEUF	B. granulé	En 2021	03/02/2022	
Commune	Groupe scolaire + périscolaire + biblio	SAINT CORNEILLE	B. granulé	05/04/2022	31/01/2023	
VIVAC'S	3 gîtes	LE LUDE	B. granulé + Solaire	20/12/2022	en cours	En attente d'informations
OGEC	École privée St Charles	AUVERS LE HAMON	B. granulé	En 2021	en cours	En attente d'informations

EHPAD des Lys	EHPAD des Lys	CHAMPFLEUR	Solaire th	11/2022 (mail + téléphone)	en cours	En attente d'informations
Commune	Groupe scolaire	COURDEMANCHE	Géothermie	04/03/2022	en cours	Envoyé en audit énergétique avant NO, en attente des audits
Commune	Ecole	JUPILLES	B. granulé	31/05/2022	en cours	Envoyé en audit énergétique avant NO, en attente de l'audit
Commune	Mairie + Salles + Gîte	JUPILLES	B. granulé	31/05/2022	en cours	Envoyé en audit énergétique avant NO, en attente des audits
Biocoop ALTERRE NATIVE	Biocoop	LA FLECHE	Bois ou Géoth	29/11/2022	en cours	En attente d'informations
ORPEA	EHPAD Les Sablons	LE MANS	Solaire th	23/03/2022	en cours	Rattachement à l'extension du RC de la ville du Mans, installation de compteur d'ECS, en attente de données pour NO
Commune	Groupe scolaire	MARIGNE LAILLE	Bois ou Géoth	13/01/2022	en cours	En attente d'informations
EHPAD Les Chevriers	EHPAD	MAYET	Solaire th	29/04/2022 (mail + audit MAPES)	en cours	NO en cours de rédaction
M. TELLIER	Gîte La Douettée	MOULINS LE CARBONNEL	B. déchiqueté	14/01/2022	en cours	NO en cours de rédaction
M et Mme AGOSTINI-SIMONNEAUX	Gîte Le Rocher	MOULINS LE CARBONNEL	B. granulé+Solaire	14/01/2022	en cours	En attente d'informations
EHPAD Crapez	EHPAD	PARIGNE L'EVEQUE	Géothermie+Solaire	17/03/2022	en cours	En attente d'informations

Commune	RC communal	SAINT BIEZ EN BELIN	B. granulé	24/01/2022	en cours	En attente d'informations
Commune	Mairie + 1 logement communal + agence postale + salle des fêtes (1 seul bâtiment)	SAINT GEORGES DE LA COUEE	B. déch. ou granulé	04/03/2022	en cours	Envoyé en audit énergétique avant NO, audit reçu en 11/2022, NO en cours
OGEC	Collège Sainte Cœur de Marie	SILLE GUILLAUME LE	B. granulé	25/02/2022	en cours	En attente d'informations
Commune	Camping municipal Ruillé s/ Loir	LOIR EN VALLEE	Solaire th	01/02/2022 (mail + téléphone)	abandon	Projet trop petit pour COTER
Commune	RC Ruillé-sur-Loir	Loir-en-Vallée	B. déchiqueté	Accompagnement de la commune pour le lancement de l'EF (30/03)		
Commune	RC La Chapelle Gaugain (école+mairie+salle+logements)	Loir-en-Vallée	B. granulé	Accompagnement pour la restitution de l'EF (26/10)		
EHPAD Les Glycines	EHPAD Les Glycines	Mansigné	Bois ou Géoth	Accompagnement de l'étude ressources géothermie (choix du BE le 12/04 et compréhension de l'étude le 01/09), appui choix b. déch. ou granulé (21/12)		
Commune	Groupe scolaire + mairie	Bazouges Cré sur Loir	B. granulé	Accompagnement de la commune à la restitution l'EF (25/02), lecture de devis d'une MOE		

Un travail important de relance des porteurs de projet va de pair avec l'identification, l'émergence et l'accompagnement. Cette relance peut porter sur :

- l'obtention d'un RDV
- l'obtention des données (factures énergétiques, consommations, références sur les bâtiments concernés...) nécessaires à la réalisation de la note d'opportunité
- la suite donnée au projet
- l'obtention d'un devis
- la validation du dépôt du dossier de subvention

Ces relances se font par mail et/ou par téléphone et peuvent nécessiter plusieurs appels pour obtenir une réponse.

➤ **Montage des dossiers de subvention**

Le relai EnR accompagne également le porteur de projet dans le montage et le suivi de ses demandes de subventions auprès de l'ADEME pour le fonds chaleur et d'autres financeurs.

Plusieurs porteurs de projets ont été accompagnés en 2022 pour le montage de leur dossier de subvention auprès du fonds chaleur :

Porteur de projet	Projet	Lieu	Energie	Actions
Commune	Ecole	Chahaignes	B. granulé	Dossier investissement monté pour la commune et déposé sur le téléservice du CD72
Gîte de la Tannerie	Gîte de la Tannerie	Montfort-le-Gesnois	B. granulé	Dossier investissement monté pour l'entreprise et déposé sur le téléservice du CD72
Commune	RC La Chapelle Gaugain (école+mairie+salle +logements)	Loir-en-Vallée	B. granulé	Aide au montage de dossier EF (AAP 1 ville, 1 réseau) avec CD72, déposé par CD72
Commune	Le Prieuré	Auvers-le-Hamon	B. granulé	Envoi des justificatifs investissement intermédiaires

➤ **Accompagnement des maîtres d'ouvrage et suivi des installations réalisées**

Il s'agit d'accompagner techniquement le porteur de projet dans les phases de conception et réalisation de l'installation, ainsi que dans le suivi après l'installation pour s'assurer du bon fonctionnement.

Les porteurs de projet accompagnés sur la réalisation et le suivi de leur installation en 2022 sont les suivants :

Porteur de projet	Projet	Lieu	Energie	Actions
EHPAD Dujarié	EHPAD Dujarié	Loir-en-Vallée (Ruillé-sur-Loir)	Solaire th	Visite d'une installation défectueuse avec Atlansun et l'ATESART, inclure l'EHPAD dans le projet communal de réseau de chaleur bois (16/03)
Commune	Ancien prieuré	Auvers le Hamon	B. granulé	Appui à la réception des travaux, fourniture et explication des tableaux de suivi de chaufferie (05/12) Explication de l'impact potentiel du retard des travaux d'une tranche du réseau sur la subvention

CONTRAT TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES (COTER) ET AUTRES DYNAMIQUES D'ANIMATION TERRITORIALE

➤ **Comité pilotage ADEME / ATESART / Pays / Union CUMA 72 / CIVAM AD 72**

Date de réunion : 09/06/2022 (visio)

Cette réunion fut l'occasion de rassembler les acteurs travaillant sur les énergies renouvelables à l'échelle du département et de présenter l'état d'avancée du COTER 1 en Sarthe : projets accompagnés, déposés, subventionnés...

Lors de ce comité de pilotage fut présenté le fonctionnement du COTER et le rôle de chaque acteur et exposées les difficultés liées aux délais importants existants entre l'émergence de l'idée chez un porteur de projet et sa réalisation.

➤ **Réunion prix du bois granulé avec un fournisseur (Anjou Bois Energie / ATESART/ Union CUMA 72 / CIVAM AD 72)**

Date de réunion : 21/12

Compte-tenu de la crise énergétique de 2022, notamment du point de vue du stock et du prix du bois granulé, une réunion a été organisée par l'ATESART avec Anjou Bois Energie, principal fournisseur en Sarthe, pour évoquer les raisons de cette conjoncture et obtenir des informations sur son évolution potentielle.

➤ **Comités techniques ATESART / Union CUMA 72 / CIVAM AD 72**

Dates des réunions : 18/01 ; 28/04 ; 14/10

Ces réunions visaient à :

- Cadrer l'organisation entre les 3 structures du COTECH et le partage des tâches
- Faire le point sur le suivi et l'avancée des projets identifiés, compléter le tableau de suivi des projets
- Se partager l'accompagnement des projets
- Travailler sur la stratégie de communication : mise en place d'une journée de communication avec visites, interventions...
- Définir le suivi des installations après mise en service
- Echanger sur les éventuels problèmes rencontrés
- Préparer le COPIL

➤ **Comités techniques élargis ATESART / Union CUMA 72 / CIVAM AD 72 / MAPES**

Dates de réunion : après-midi du 14/10

L'après-midi a été élargie à la conseillère en maîtrise de l'énergie en santé en Sarthe qui accompagne les établissements de santé dans l'application du décret Eco-Energie Tertiaire (MAPES). Cela a servi à préciser et à s'accorder sur les projets en cours et à venir concernant les établissements de santé.

COORDINATION ET FORMATION

- Participation aux rencontres régionales ADEME / Relais EnR / animateurs COTER : 07/01/2022 (après-midi à Angers) ; 01/02/2022 (visio) ; 07/06/2022 (1 jour à Angers) ; 08/11/2022 (visio)
- Participation aux comités de suivi des projets bois-énergie organisé par Fibois Pays de la Loire : 25/03 (visio) ; 19/05 (visio).
- Participation aux actions collectives du Réseau EnR Pays de la Loire pour communiquer auprès de porteurs de projets cibles : atelier de préparation cible agricole (14/01 en visio), atelier de préparation cible industrie agroalimentaire (09/12 en visio) suivi d'une présentation du réseau EnR et de projet dating en janvier 2023 à Angers.
- Participation à la réflexion sur l'organisation d'un accompagnement régional par des experts de la géothermie : 1^{ère} réunion du groupe de travail géothermie le 17/02/2022 en visio
- Participation à une réunion de présentation de la Société d'Economie Mixte (SEM) Croissance Verte. Suite à sa création en 2021, la SEM a contacté tous les relais EnR départementaux pour leur demander de signer un accord de partenariat. Les questions des relais et les réponses de la SEM ont été regroupés dans une réunion d'échange. Le CIVAM AD 72 a décidé de ne pas signer la convention de partenariat proposée : 11/04/2022 (visio).
- Participation à une réunion de présentation du projet sarthois de l'association Récits, ex Energies Citoyennes en Pays de la Loire. En début d'année 2022, l'association Récits a proposé au CIVAM AD 72 d'animer en partenariat avec eux des actions de sensibilisations à l'émergence de projets d'énergies citoyennes sur la communauté de communes Sud Est du Pays Manceau. Le CIVAM AD 72 a décliné la proposition faute de temps disponible de la chargée de mission EnR et de financement suffisant de ces actions. : 07/04
- Participation aux rencontres des animateurs bois énergie du Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) à la suite de la journée technique considérée comme une formation : 10/03 et 11/03/2022 à Perpignan

- Participation aux réunions de la commission animation du CIBE et de la commission retour d'expérience pour comprendre les actualités et enjeux liés à ses nouvelles missions : 10/01/2022 (visio) ; 25/01/2022 (visio)
- Participation aux formations :
 - Journée technique solaire thermique (01/03, organisée par l'ATESART et animée par Moran GUILLERMIC d'Atlansun)
 - Journée technique – Suivi des installations bois-énergie pour une performance optimale (09/03, 1 journée avec visite de chaufferie, organisée par le CIBE et Bois Energie 66)
 - Formation au pitch et discours commercial (participation à la 1^{ère} demi-journée le 07/06, empêchement pour la 2^{ème} demi-journée, organisée par l'ADEME)
 - Formation Prospector et convaincre les porteurs de projet de chaleur renouvelable (e-learning en décembre 2022, 2 jours de formation en présentiel étaient prévus en 2022 mais ils ont été annulés faute de participants, organisée par l'ADEME)
 - Formation Géothermie – Réaliser une note d'opportunité et conseiller le maitre d'ouvrage pour un projet géothermie de surface (du 11/05 au 13/05, organisée par l'ADEME)
 - Formation solaire thermique (28/01, visio de 1h, gratuite, réhabilitation d'installation solaire thermique, organisée par TECSOL, un BE solaire)
 - Formation solaire thermique (02/12, visio de 1h, gratuite, installation solaire thermique sur un bâtiment existant, organisée par TECSOL, un BE solaire)

COMMUNICATION

1. LETTRE D'INFORMATION

Actions 2022 : 3 numéros de la Lettre du CIVAM AD 72 ont été édités en mai, septembre et décembre 2022. Ceux-ci ont été distribués auprès d'environ 250 personnes (adhérents, sympathisants, réseaux, partenaires, officiels).

Projets 2023 : Editer 3 nouveaux numéros de la Lettre du CIVAM AD 72.

2. NEWSLETTER

Actions 2022 : Une newsletter mensuelle a été envoyée par mailing à tous les adhérents, partenaires et contacts du CIVAM AD 72 (environ 300 personnes), tout au long de l'année.

Projets 2023 : Poursuivre l'envoi d'une newsletter mensuelle.

3. SITE INTERNET

Actions 2022 : Le site internet du CIVAM AD 72 (www.civamad72.org) a été mis à jour régulièrement par la mise en ligne d'articles d'actualité. Le site internet a reçu 1250 visites en 2022. Il a été visité par 43 visiteurs réguliers et par 912 nouveaux visiteurs.

Projets 2023 : Assurer le suivi et la mise à jour du site internet.

4. CATALOGUE DE FORMATION :

Actions 2022 : Un catalogue reprenant toutes les formations et activités prévues pour l'année 2022-2023 a été conçu et diffusé aux adhérents et contacts au fil des événements. Un catalogue des interventions scolaires a également été créé.

Projets 2023 : Rééditer ces catalogues pour l'année 2023-2024.

5. AUTRES MEDIAS

Actions 2022 : Le livret « Les fermes CIVAM plus autonomes, plus économes » a été mis à jour et réédité. Il est diffusé lors des événements et journées techniques. Des panneaux explicatifs « c'est quoi une ferme CIVAM » sur la base de ce livret ont été créés.

Le CIVAM AD 72 alimente régulièrement une page Facebook et LinkedIn pour communiquer sur les différents événements et formations.

Projets 2023 : Assurer le suivi et la mise à jour de la page Facebook.

VIE ASSOCIATIVE

En 2022, le conseil d'administration du CIVAM AD 72 s'est réuni à 5 reprises :

- le jeudi 10 février, à Malicorne sur Sarthe
- le jeudi 21 avril, au Mans
- le mardi 21 juin, au Mans
- le mardi 13 septembre, à Marolles-les-saint-calais
- le jeudi 24 novembre, au Mans.

NOS RESEAUX

LA MAISON DES PAYSANS

La Maison des Paysans regroupe plusieurs structures depuis le 30 avril 2013 : CIVAM AD, GAB, Solidarité Paysans, CIAP, CAPP, Confédération Paysanne, Fermes Pédagogiques. L'Association de Gestion de la Maison des Paysans permet la gestion des biens et services communs à ces associations, et la coordination d'actions communes. En 2022, le groupe de travail sur la thématique de la transmission des fermes en Sarthe s'est mobilisé à plusieurs reprises : réunions de travail, représentation

LE RESEAU CIVAM

FR CIVAM PAYS DE LA LOIRE

Le CIVAM AD 72 est représenté au conseil d'administration de la FR CIVAM par son président Anthony VASSEUR.

Nous participons aux projets régionaux et à la vie de la fédération régionale grâce à de nombreux temps d'échanges entre animateurs des différents départements.

Les salariées du CIVAM AD 72 ont participé aux journées régionales salariés, organisées par la FR CIVAM Pays de la Loire, en juin 2022.

RESEAU CIVAM

Le CIVAM AD 72 participe au Pôle Agriculture Durable Grand Ouest (ADGO) de la Commission SPEA du Réseau CIVAM.

Le CIVAM AD 72 a de nouveau participer à 1 réunion d'échange du groupe de travail sur la thématique de l'émergence de collectifs.

NOS PARTENAIRES

L'UNIONS DES CUMA PAYS DE LA LOIRE :

En Sarthe, les missions du Relai Energies Renouvelables sont co-portées avec l'Union des CUMA des Pays de la Loire. Ainsi l'accompagnement des porteurs de projets de chaleur renouvelable et l'animation de la filière Bois Energie se font de manière concertée.

Le sous projet autour de l'utilisation de bois déchiqueté en litière animale est également co-animé avec l'Union des CUMA des Pays de la Loire.



L'AGENCE DES TERRITOIRES DE LA SARTHE (ATESART) :

En 2021, le Conseil Départemental de la Sarthe a signé avec l'ADEME Pays de la Loire le deuxième contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques, nommé COTER 2. L'ATESART, société publique créée par le Département de la Sarthe, anime ce contrat, coordonne l'action des 2 animateurs relais EnR et assure désormais la gestion administrative des aides du Fonds Chaleur pour le compte de l'ADEME. Le CIVAM AD 72, en tant que relais EnR départemental, travaille en étroite collaboration avec l'ATESART.



PAYS DU MANS, PAYS VALLEE DE LA SARTHE, PAYS VALLEE DU LOIR :

Le CIVAM AD 72 siège aux Groupes d'Actions Locales (GAL) LEADER de ces Pays. Il participe également aux réunions (COFIL, ateliers et réunions techniques) des « Plan Climat Air Energie Territorial » de ces mêmes Pays.

En 2022, le projet du Pays du Mans d'expérimentation de Paiement pour Services Ecosystémiques (PSE) pour la gestion durable de la haie s'est terminé.



SAGE SARTHE AMONT, SARTHE AVAL ET LOIR EN SARTHE :

Le CIVAM AD 72 fait partie de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE Sarthe Amont, au sein du collège des représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations.

Le CIVAM AD 72 participe au COFIL des Contrats Territoriaux Eau des SAGE Sarthe Aval et Loir en Sarthe.



CAPTAGES PRIORITAIRES 72 :

Le CIVAM AD 72 participe à l'Assemblée Départementale des « Captages Prioritaires » organisée par la DDT depuis novembre 2017 (1 réunion par an). Cette instance a vocation à être un lieu d'échanges, de présentation des bilans et de décisions collectives afin d'avoir une vision stratégique commune et coordonnée sur l'ensemble des territoires concernés par des captages prioritaires en Sarthe. En 2022, le CIVAM AD 72 a :

- Participer à la co-construction du programme d'action et du futur PCAE
- Participer aux réunions de présentation des études réalisées sur 4 captages
- Participer aux COFIL des captages prioritaires

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE :

Dans le cadre d'une convention de partenariat technique entre l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la FR CIVAM Pays de la Loire, le CIVAM AD 72 a participé à renforcer les dynamiques territoriales autour du développement des systèmes agricoles vecteurs d'amélioration de la qualité de l'eau. Pour cela, le CIVAM AD 72 a organisé une journée de présentation de ses activités et outils aux acteurs de l'eau du département. Cette journée a été l'occasion d'échanger sur d'éventuels projets et partenariats à venir. Le CIVAM AD 72 est également signataire du Contrat Territorial Eau Sarthe Aval. C'est dans ce cadre qu'ont lieu les portes ouvertes à destination du public en formation agricole et des agriculteurs du territoire.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS



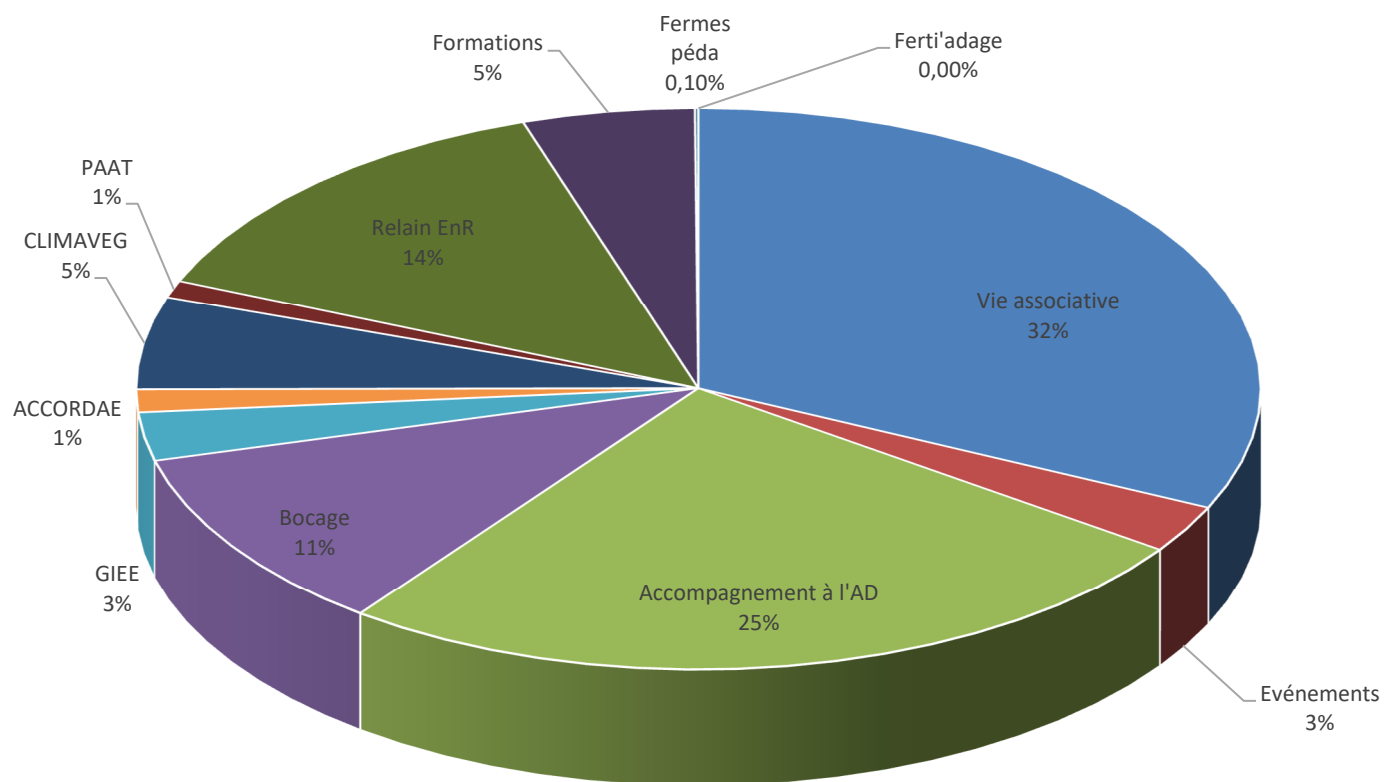
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



www.paysvalleedelasarthe.fr



REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PAR ACTIVITE



RAPPORT FINANCIER

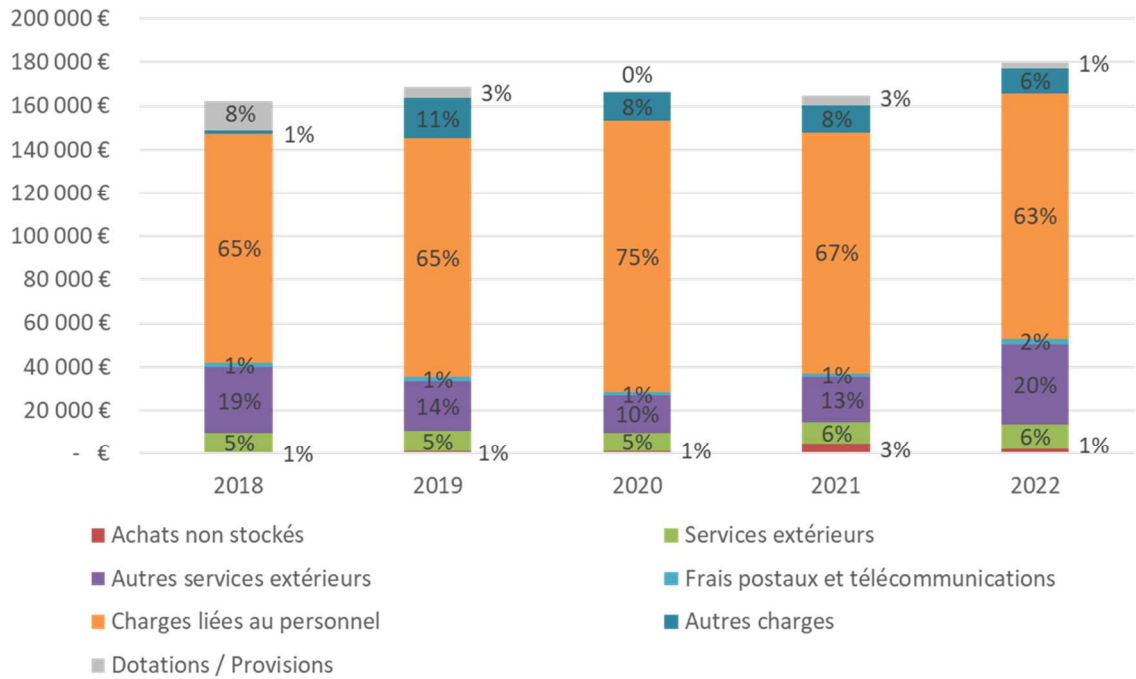
COMPTE DE RESULTAT 2022

CHARGES	2022	2021	PRODUITS	2022	2021
Achats non stockés	2 407,85 €	4 622,20 €	Prestations et ventes	20 925,92 €	24 463,88 €
Charges locaux (énergie, eau)	1442,72	811,56	Participations diverses		374,00
Fournitures d'entretien et petit équipement	433,12	3429,75	Participations agriculteurs	3030,00	3741,50
Fournitures administratives	532,01	380,89	VIVEA	14250,00	15827,00
			Prestations interventions	2794,00	4241,88
Services extérieurs	11 205,06 €	9 797,21 €	Vente de marchandises	241,92	279,50
Loyer	2700	2700	Prestations formations/animation	610	
Voitures AGEMP	4233,34	3747,34			
Assurance locaux et voitures	433,26	338,16	Prestations sur conventions projets	33 641,50 €	23 164,00 €
Photocopies	2083,25	1685,15	Accompagnement AD ADEME	15 916,50	13 954,00
Maintenance (site, dropbox)	829,93	345,88	Accompagnement AD AELB		
Documentations, étude et recherches	925,28	980,68	Accompagnement AD DREAL ARS	2 500,00	2 500,00
			PAAT Pays Vallée de la Sarthe	6 800,00	4 000,00
Autres services extérieurs	36 637,69 €	21 055,94 €	Installation		1 160,00
Prestations, intervenants et analyses	2260	12899,11	Créavenir	800,00	
Indemnisation agriculteurs	375		Convention partenariat AELB	1 625,00	1 550,00
Locations		30,000	Fondation de France	6 000,00	
Personnel extérieur à l'association	28031,31	3358,5			
Prestations administratives AGEMP	947,32	1056,5	Financeurs sur actions/projets	105 299,87 €	79 863,62 €
Outils de communication (vestes, panneaux, publi)	1143,98	798,00	Département Accompagnement AD	7 500,00	7 500,00
Frais déplacements	1874,76	1399,78	Département Transition énergétique	11 250,00	11 250,00
Repas, hôtels, locations salle	2005,32	1514,05	Région Accompagnement AD	13 485,00	13 020,00
			Région Bois énergie	7 500,00	7 500,00
Frais postaux et télécommunications	2 879,61 €	1 729,89 €	ADEME Relais EnR	18 340,00	15 000,00
Téléphone	806,91	724,36	Région Bretagne/FEADER 4AGEPROD		
Frais postaux	1884,75	875,11	GIEE santé animale	8272	8272
Internet	136,00	90,00	PSE Haies	21600	2000
Frais bancaires	51,95	40,42	CLIMAVEG	11 743,66	10 765,02
			CT'EAU Sarthe Aval AELB	3150	3258
Charges liées au personnel	112 758,22 €	110 764,09 €	ACCORDAE	2459,21	1298,6
Rémunérations brutes	81403,14	77915,97	Intérêts bancaires	413,25 €	128,88 €
Service civique	883,26	860,64	Cotisations	6 039,00 €	4 949,00 €
Charges patronales	22198,62	19904,25			
Pénalités MSA	32,15		Produits de gestion courante	14 079,57 €	24 198,13 €
Mutuelle Agricola	2406,8	1659,96	Produits divers		2 405,12
		1045,9	OCAPIAT	14 079,57	21 793,01
Cotisations OCAPIAT	593,43	491,78			
Chèques vacances	465		Produits exceptionnels		5 119,89 €
Indemnités transport					
Formation des salariés	4775,82	8885,59	Produits sur exercices antérieurs	1 049,47 €	76,27 €
Autres charges	11 439,36 €	12 453,68 €	IJS MSA		
Charges diverses					
Cotisations	10102,08	6232,81	Emplois aidés (Service civique)	956,67 €	8 139,96 €
Charges sur exercices antérieurs	1337,28	6220,87			
			Reprise congés payés		
Dotations / Provisions	2 490,69 €	4 494,41 €			
Dotation provision Congés Payés	1914,69	3155,67	Chomage partiel		
Amortissement	576,00	434,00			
Dotation pour risques et charges		904,74			
TOTAL DES CHARGES	179 818,48 €	164 917,42 €	TOTAL DES PRODUITS	182 405,25 €	170 103,63 €
BENEFICE DE L'EXERCICE	2 586,77 €	5 186,21 €	DEFICIT DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	182 405,25 €	170 103,63 €	TOTAL GENERAL	182 405,25 €	170 103,63 €

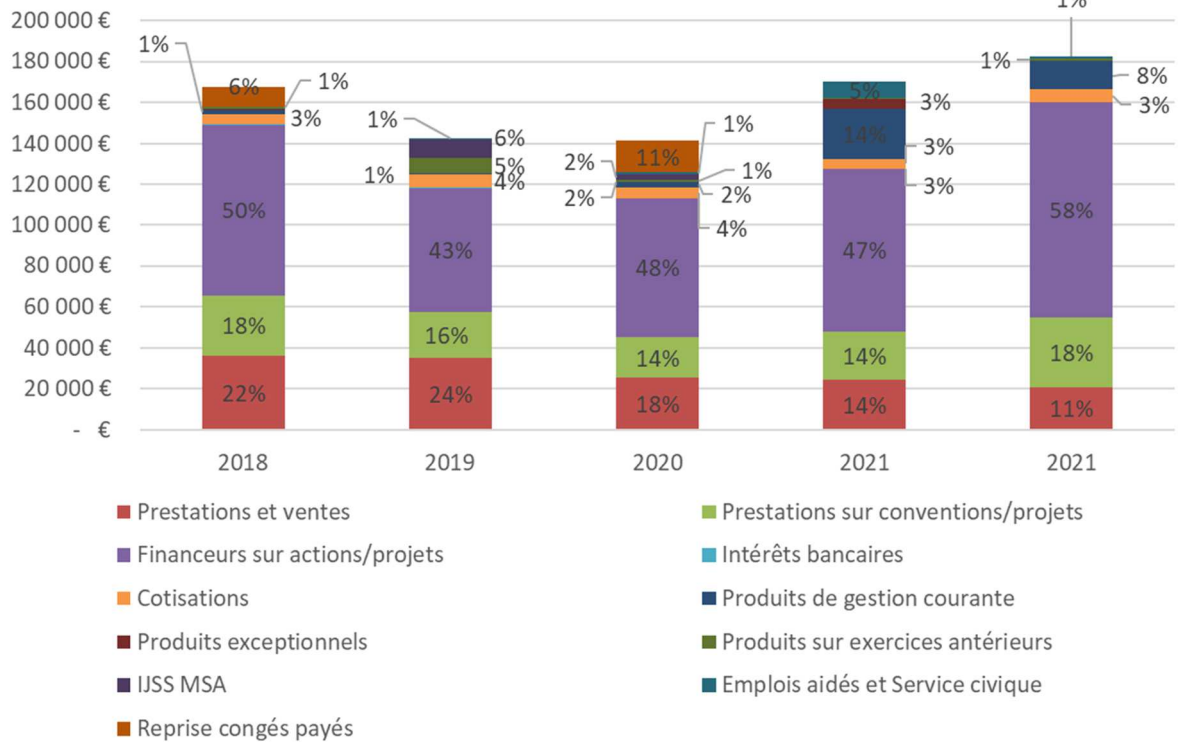
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE : BENEVOLAT DE GESTION

242 h en 2022 : conseils d'administration, assemblée générale, entretiens salariés, AGEMP ...

EVOLUTION DES CHARGES



EVOLUTION DES PRODUITS



BILAN 2022

ACTIF	2022	2021	PASSIF	2022	2021
ACTIF IMMOBILISE	3 711,00 €	3 861,00 €	CAPITAUX PROPRES	126 217,99 €	123 631,22 €
Immobilisation Corporelle	601,00 €	751,00 €	Réserves - Capitaux propres	77 717,13	72 530,92
matériel informatique	1 728,00	1 302,00	Résultat de l'exercice	2 586,77	5 186,21
Amortissement informatique	-1 127,00	-551,00	Réserves projet associatif	45 914,09	45 914,09
Titre de participation	3 110,00 €	3 110,00 €			
ACTIF CIRCULANT	170 187,82 €	167 811,54 €	DETTES	47 680,84 €	48 041,32 €
Créances clients divers	1 271,00 €	1 800,98 €	Dettes fournisseurs divers	18 443,64 €	2 775,29 €
Clients formation	750,00	847,00	Fournisseurs divers	18408,64	2775,29
Clients Ferti'Adage			Agriculteurs	35	
Clients accompagnement ind			Intervenants		
Clients divers		427,98			
Adhérents/agriculteurs	521,00	526,00	Dettes salariales et sociales	12 732,51 €	19 236,27 €
			MSA	3393,01	4062,68
Créances salariales et sociales	377,08 €	- €	Salariés	217,98	7737,62
Salariés			AGRICA	843,09	867,69
MSA	377,08		OCAPIAT		261,77
			Provision Congés Payés	8031,76	6117,07
Créances financeurs	86 998,19 €	86 248,70 €	Impôts prélèvements à la source		
ADEME	14 672,00	27 025,00	PAS	246,67	189,44
Autres organismes (OCAPIAT)	0,00	15 374,01	Dettes réseau	13 843,29 €	9 648,00 €
Conseil Régional PDL	10 492,50	10 260,00	FR CIVAM Pays de la Loire	13 744,69	9 355,50
AELB	0,00	1 629,00	Réseau CIVAM	98,60	292,50
Conseil Général 72	9 375,00	9 375,00			
Pays	23 600,00	2 000,00			
Chambre agri PDL	13 600,00	13 600,00	Dettes Maison des Paysans	1 699,08 €	4 148,78 €
Conseil Régional Bretagne	2,00	1,00	AGEMP	1 119,08	936,78
DRAAF GIEE	15 256,69	6 984,69	Solidarité Paysans 72		
			CAPP 72	580,00	3 212,00
Créances formations	- €	4 550,00 €			
VIVEA		4 550,00	Produits constatés d'avance	962,32 €	12 232,98 €
Créances réseau	20 914,11 €	29 898,08 €			
Réseau CIVAM	3659,21	8454,08			
FR CIVAM Pays de Loire	17 254,90	21 444,00			
Autres groupes CIVAM					
Créances Maison des Paysans	1 934,79 €	1 534,79 €			
Fermes Pédagogiques 72	800,00	400,00			
Confédération Paysanne 72	1134,79	1134,79			
Solidarité Paysans 72					
CAPP 72					
AGEMP					
Valeurs disponibles	58 692,65 €	43 778,99 €			
Banque Crédit Mutuel	28 566,63	19 642,13			
Livret Bleu Crédit Mutuel	30 126,02	24 112,77			
Caisse		24,09			
TOTAL ACTIF	173 898,82 €	171 672,54 €	TOTAL PASSIF	173 898,83 €	171 672,54 €

ANALYSE DU BILAN

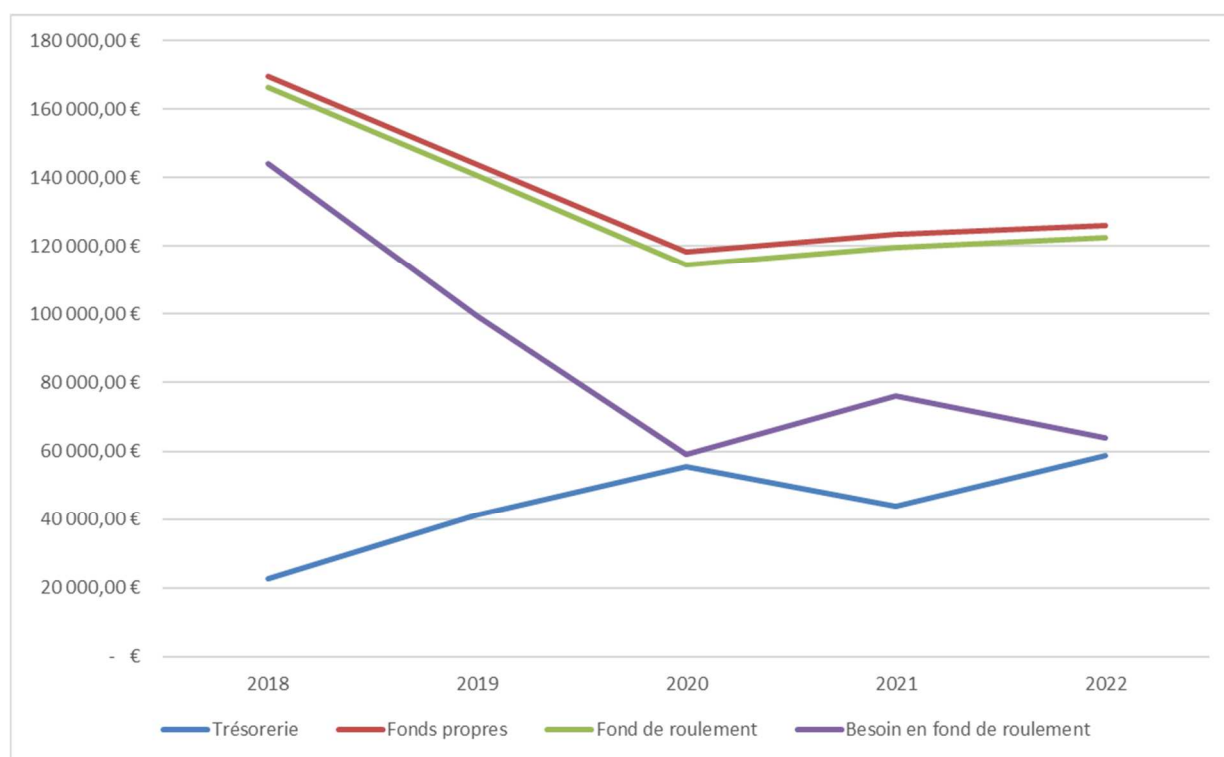
Le fond de roulement du CIVAM AD 72 au 31 décembre 2022 s'élève à 122 506 €.

Cela représente **67 % du chiffre d'affaires**, soit un équivalent de **245 jours d'activités**, ce qui peut sembler important mais est essentiel pour faire face aux avances de trésorerie auxquelles doit faire face l'association.

Le **besoin en fond de roulement** du CIVAM AD 72 est de **63 815 €**, ce qui reste élevé pour la structure et indique un montant de créances à recouvrer important. Ce montant est en baisse par rapport à 2021.

Même si la trésorerie de l'association reste positive, on note une baisse importante, conséquence des forts déficits précédents et du montant des créances.

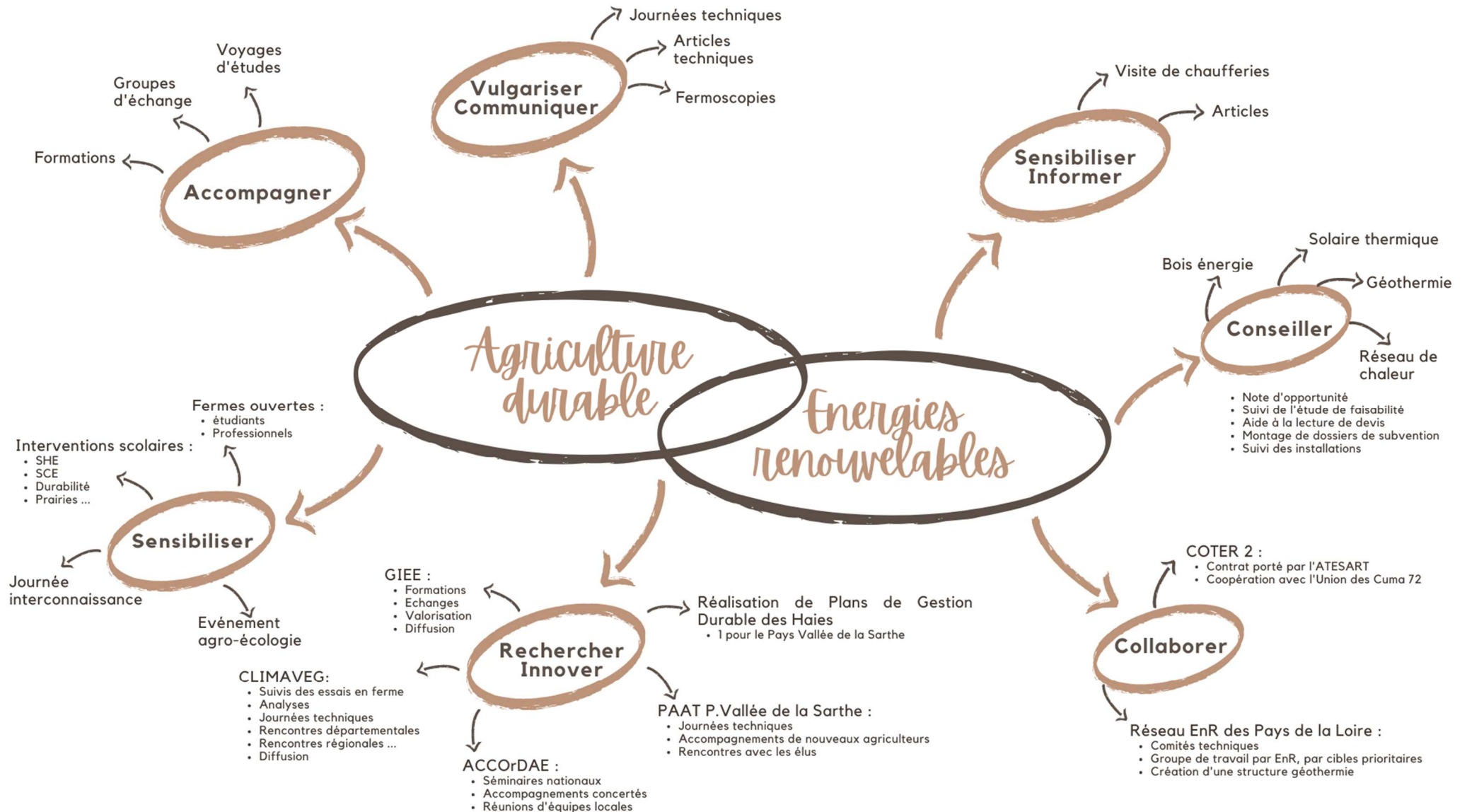
La situation financière du CIVAM AD 72 reste fragile.



BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES	2023	2022	PRODUITS	2023	2022
Achats non stockés	2 782,72 €	2 407,85 €	Prestations et ventes	23 000,00 €	20 925,92 €
Charges locaux (énergie, eau)	1533	1442,72	Participations diverses	150	
Fournitures d'entretien et petit équipement	950	433,12	Participations agriculteurs	3000	3030
Fournitures administratives	300	532,01	VIVEA	14000	14250
Services extérieurs	12 832,73 €	11 205,06 €	Prestations interventions	1200	2794
Loyer	3000	2700	Vente de marchandises	250	241,92
Voitures AGEMP	5067	4233,34	Prestations formations/animation	400	610
Assurance locaux et voitures	744,4	433,26	Prestation Diag MAEC	4000	
Photocopies	2267	2083,25	Prestations sur conventions projets	35 333,38 €	33 641,50 €
Maintenance (site, dropbox)	830	829,93	Accompagnement AD ADEME	15 916,50	15 916,50
Documentations	925	925,28	Accompagnement AD DREAL ARS		2 500,00
Autres services extérieurs	18 062,44 €	36 637,69 €	PAAT Pays Vallée de la Sarthe	6 800,00	6 800,00
Prestations, intervenants et analyses	6684	2260	Créavenir		800,00
Indemnités agriculteurs	375	375	Convention partenariat AELB	1 663,00	1 625,00
Locations	30	0	Fondation de France	6 000,00	6 000,00
Personnel extérieur à l'association	3700	28031,31	Syndicat Bassin de la Sarthe - Intervention sc	4953,88	
Prestations administratives AGEMP	950	947,32	Financeurs sur actions/projets	87 689,01 €	105 299,87 €
Outils de communication	1150	1143,98	Département Accompagnement AD	7 500,00	7 500,00
Frais déplacements	2500	1874,76	Département Transition énergétique	11 250,00	11 250,00
Repas, hôtels, locations salle	2674	2005,32	Région Accompagnement AD	12 204,00	13 485,00
Frais postaux et télécommunications	3 047,76 €	2 879,61 €	Région Bois énergie	6 750,00	7 500,00
Téléphone	948	806,91	ADEME Relais EnR	22 409,00	18 340,00
Frais postaux	1900	1884,75	Collig'EA	1 625,00	
Internet livebox	150	136	GIEE santé animale	2757,35	8272
Frais bancaires	50	51,95	PSE Haies	3000	21600
Charges liées au personnel	147 197,75 €	112 758,22 €	CLIMAVEG	11 743,66	11 743,66
Rémunérations brutes	105527	81403,14	FDVA	2 800,00	
Service civique	890,8	883,26	CT'EAU Sarthe Aval AELB	3150	3150
Charges patronales	32660	22198,62	ACCORDAE	2500	2459,21
Pénalités MSA		32,15	Intérêts bancaires		413,25 €
Mutuelle Agricola	3209	2406,8	Cotisations	5 000,00 €	6 039,00 €
Prévoyance Agricola			Produits de gestion courante	2 500,00 €	14 079,57 €
Cotisations OCAPIAT	791	593,43	Produits divers		
Chèques vacances	620	465	OCAPIAT	2 500,00	14 079,57
Indemnités transport			Produits exceptionnels		1 049,47 €
Formation des salariés	3500	4775,82	Produits sur exercices antérieurs		
Autres charges	6 866,67 €	11 439,36 €	IJSS MSA		
Charges diverses			Emplois aidés (Service civique)	860,00 €	956,67 €
Cotisations	6867	10102,08	Reprise congés payés		
Charges sur exercices antérieurs		1337,28	Chomage partiel		
Dotations / Provisions	- €	2 490,69 €			
Dotation provision Congés Payés		1914,69			
Amortissement		576,000			
Dotation pour risques et charges					
TOTAL DES CHARGES	190 790,07 €	179 818,48 €	TOTAL DES PRODUITS	154 382,39 €	182 405,25 €
BENEFICE DE L'EXERCICE		2 586,77 €	DEFICIT DE L'EXERCICE	36 407,68 €	
TOTAL GENERAL	190 790,07 €	182 405,25 €	TOTAL GENERAL	190 790,07 €	182 405,25 €

PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2023



RAPPORT MORAL

Rapport Moral AG 14/03/2023

Une nouvelle année démarre avec plein d'envie et de projet !

L'année 2022 fût comme de plus en plus souvent imprévisible, sèche. Pour la plupart d'entre nous un déficit d'une centaine de mm sur l'année. Mais avons-nous vraiment le choix de cette météo qui évolue. Il faut s'adapter et saisir les opportunités qui s'offrent à nous. C'est souvent une fin d'hiver plus sèche qui permet de sortir les animaux plus tôt de quelques jours à quelques semaines ou encore un automne plus doux nous permettant d'allonger la période de pâturage des animaux en fin d'année. Il faut donc s'adapter mais nos systèmes en sont tous capables, ouvrons-nous à de nouvelles possibilités de pâturer, d'affourager, de cultiver.

La période amène pour de nombreuses raisons à des évolutions de marchés. Ces dernières pourraient nous inviter à produire plus, soit pour profiter des prix élevés pour certains ou pour compenser un prix plus faible pour d'autres. Bien au contraire, les marchés s'affolent également pour tous les intrants et nos systèmes peu dépendants de ces derniers sont bien moins impactés grâce à leur résilience, c'est une voie d'avenir pour faire face à l'évolution de l'énergie. Gardons nos objectifs bien en vue.

On sent bien sur le terrain une dynamique liée à l'herbe pour permettre moins d'achat à l'extérieur et éviter de nourrir les autres sans se nourrir soi-même. C'est également le même constat qui s'opère sur les cultures avec les charges liés aux engrais, produits phytosanitaires ainsi que les semences.

C'est pourquoi les thématiques liées aux cultures et notamment celle des semences, créent un engouement au sein de nos adhérents. Elles nous permettent également d'élargir notre cercle de contacts. De nouvelles dynamiques se profilent donc pour les cultures et elles sont bien nombreuses pour nous permettre d'être plus résilient. L'agronomie est au cœur de beaucoup de nos discussions.

L'agronomie, cette grande notion de connaissance des sols et d'interactions dans ces derniers s'enrichit grâce aux nouvelles découvertes. C'est également ce que l'on découvre sur les interactions entre les arbres au sein des milieux.

Les arbres, cette belle entité de nos paysages que l'on ne veut plus voir disparaître. Nous avançons dans ce sens en ayant une approche de durabilité en faveur de la gestion de nos haies. Cela profitera à tout le monde, à la biodiversité qui nous entoure en lui permettant de garder son habitat mais également en pérennisant notre ressource en bois. Ce bois à tout de même permis à nos ancêtres de se chauffer depuis la nuit des temps jusqu'à nos jours.

Nous n'avons bien souvent pas inventé grand-chose mais il a fallu se l'approprier avec les nouveaux objectifs et façons de faire de notre époque. De plus la science nous permet de mieux comprendre certains points.

Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir pour mieux avancer. Mais cela nous anime et permet à tout un chacun de se réaliser à sa façon comme il l'entend chez lui. Et qui sait, à transmettre un beau message envers son entourage.

Le CIVAM AD72 restera toujours un endroit d'évolution et de partage dans la bienveillance et dans la bonne humeur.

« Longue vie aux CIVAM ».

Anthony VASSEUR



CIVAM AD 72

16 Avenue Georges Auric 72000 Le Mans

02.43.14.23.07 - civamad72@civam.org

www.civamad72.org

POLE AGRICULTURE DURABLE

Linda DUPERRAY

06.51.72.06.87

cultures.civam72@civam.org

Camille MOULARD

06.51.72.06.87

herbe.civam72@civam.org

**POLE ENERGIES
RENOUVELABLES ET BOCAGE**

Roxane ROGEON

07.54.36.77.46

energies.civam72@civam.org

